

BULLETIN D'INFORMATION N°23 COVID-19

Vendredi 26 juin à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 3 en service de réanimation ;
- 96 autres modes d'hospitalisation ;
- 1 226 retours à domicile ;
- 259 décès (48 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Point de situation EHPAD :

- 71 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé testé par PCR.
- 65 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD.

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de 2 945 ainsi répartis :

- 739 personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 712 personnes résidant dans le Morbihan ;
- 658 personnes résidant dans les Côtes d'Armor ;
- 632 personnes résidant dans le Finistère.

auxquels s'ajoutent :

- 136 personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 68 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Les données détaillées par département se trouvent en annexe

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

→ Hotline du rectorat réservée aux
personnels mobilisés dans la gestion
de la crise sanitaire (de 8 à 12h et de
14h à 17h) : 02 23 21 73 50

→ Pour les arrêts de travail :
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

COVID-19 : l'ARS Bretagne et les Départements organisent le dépistage des professionnels de l'aide à domicile

L'ARS Bretagne, en lien avec les Départements, organise une campagne de dépistage Covid-19 auprès des professionnels de l'aide à domicile. Ces derniers accompagnent au quotidien des personnes plus à risque de développer une forme grave d'infection au Covid 19.

Plus de 2 500 professionnels du soin et de l'accompagnement à domicile pourraient bénéficier de ces tests.

Ces dépistages des professionnels de l'aide à domicile sont proposés et organisés **sur la base du volontariat et pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.**



Ils comprennent **un test par prélèvement naso-pharyngé (RT-PCR)** pour détecter la présence du virus, **complété éventuellement d'un test sérologique** permettant de déterminer si la personne avait été en contact avec le virus.

Les acteurs de l'aide à domicile sont invités à se tourner **vers le responsable de leur structure** s'ils souhaitent bénéficier de ces opérations de dépistage.

→ **Trouver un lieu de dépistage sur :**

www.bretagne.ars.sante.fr/coronavirus-organisation-du-depistage-en-bretagne

Lieux de soins : fortes chaleurs et COVID-19

Durant la prochaine période estivale, la survenue de vagues importantes de chaleur pourrait compliquer les mesures liées à l'épidémie de la COVID-19, en particulier si un nouveau confinement devait être mis en œuvre. Dans ce cadre, le HCSP a été saisi par la Direction générale de la Santé et a rendu un avis relatif à la gestion de l'épidémie de COVID-19 en cas d'exposition de la population à des vagues de chaleur.

La crainte d'une éventuelle infection COVID-19 sur les lieux de soins ne doit pas obérer la mise en œuvre des mesures de prévention (notamment les locaux collectifs rafraîchis) et retarder la prise en charge des conséquences sanitaires de la canicule (coup de chaleur et déshydratation). Ainsi, malgré le contexte épidémique, **les recommandations visant à prévenir les risques sanitaires chez les personnes âgées et autres personnes fragiles s'appliquent.**

Il convient toutefois d'être vigilant sur les modalités du diagnostic et la prévention des complications liées à certains traitements.

En cas de pathologie Covid-19, les recommandations de prévention vis-à-vis de la chaleur continuent de s'appliquer et en cas de pathologie liée à la chaleur, les mesures barrières continuent d'être mises en œuvre.



→ [Consulter la fiche pratique « Fortes chaleurs et COVID-19 » sur www.bretagne.ars.sante.fr/la-canicule-informations-destination-des-etablissements-et-professionnels-de-sante](http://www.bretagne.ars.sante.fr/la-canicule-informations-destination-des-etablissements-et-professionnels-de-sante)

Covid-19 : point sur la situation épidémique et pourquoi rester prudents

L'Institut Pasteur a publié le 18 juin 2020 un tour d'horizon sur la situation épidémique, expliquant pourquoi il convient de rester prudent :

On dénombre en France quotidiennement entre 500 et 1000 infections, et 4 à 5 nouveaux clusters, ce qui correspond à une circulation faible mais toujours active. Dans le monde, la circulation du virus a également diminué dans les pays ayant contrôlé leur première vague, mais avant tout parce que les mesures de contrôle sur le virus ont été très fortes partout et sont toujours maintenues. L'épidémie s'est depuis déplacée vers l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, l'Asie Centrale et l'Asie du Sud. Avec environ 5% de personnes immunisées en France au décours de la première vague, on est loin de l'immunité de collectivité collective.

Il faut donc rester extrêmement prudents **en maintenant les gestes barrières et le port du masque en milieu public**, et se faire tester si on a des symptômes.



→ Plus d'informations sur

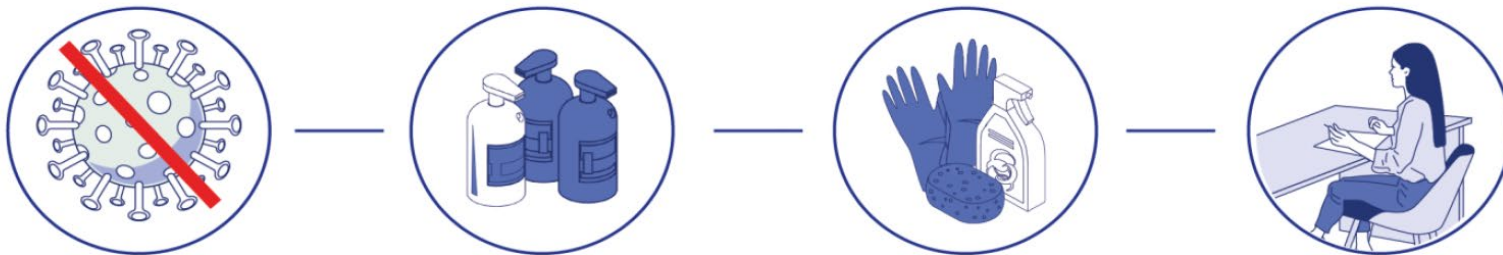
www.pasteur.fr/fr/journal-recherche/actualites/covid-19-point-situation-epidémique-pourquoi-rester-prudents

Ministère du Travail : nouveau protocole sanitaire pour les entreprises

Le Ministère du travail vient de publier un nouveau protocole sanitaire assoupli pour les entreprises. Pour prendre en compte l'amélioration de la situation sanitaire et accélérer le retour des salariés sur leur lieu de travail, les évolutions seraient les suivantes :

- **le télétravail ne constituerait plus la norme à privilégier**, sauf pour les travailleurs à risque de forme grave de Covid-19 et les personnes partageant le domicile de personnes à risque de forme grave qui ne peuvent pas télé-travailler. Dans ce cas, ils doivent consulter leur médecin traitant ou leur médecin du travail pour établir une déclaration d'interruption de travail, dit certificat d'isolement ;
- la règle des 4 m² minimum autour de chaque salarié laisserait place à **un mètre de distance entre deux personnes**, et au port du masque en cas d'impossibilité ;
- **un référent Covid**, chargé de faire respecter les règles sanitaires, serait désigné dans chaque entreprise.

→ **Consulter le protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés sur <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf>**



CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES **RESTEZ PRUDENTS**



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



**En complément de ces gestes,
porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas
être respectée**



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

J'ai des symptômes du COVID-19

COVID-19

Jour J



Je ressens des symptômes du COVID-19 (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat)



J'appelle un médecin dès le début des symptômes. Il me prescrit test, masque et arrêt de travail



Je m'isole chez moi
Je porte un masque



Je prends RDV pour un dépistage COVID



Je me présente au lieu d'examen, avec ma carte Vitale, avec ma prescription médicale et avec un masque



Un professionnel de santé me fait le test COVID-19

J +1



Je reçois les résultats de mon test COVID-19



Mon test est positif

Je suis porteur du COVID-19

L'Assurance maladie me rappelle et appelle mes « personnes contact » pour les informer des consignes à suivre



Mon test est négatif

Je ne suis pas porteur du COVID-19

Je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète
Si mes symptômes s'aggravent, j'appelle le 15 (ou le 114)

Fin de l'isolement : je ne suis plus isolé et peux sortir de mon domicile en respectant strictement les gestes barrières

Je romps l'isolement uniquement en cas de test négatif ou après guérison

CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver
les mains



2 Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



3 Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



2 Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



3 Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne)



www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus - Le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr)



[@bretagne_gouv](https://twitter.com/bretagne_gouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 2 en service de réanimation;
- 42 autres modes d'hospitalisation ;
- 440 retours à domicile ;
- 86 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 1 en service de réanimation;
- 26 autres modes d'hospitalisation ;
- 417 retours à domicile ;
- 92 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

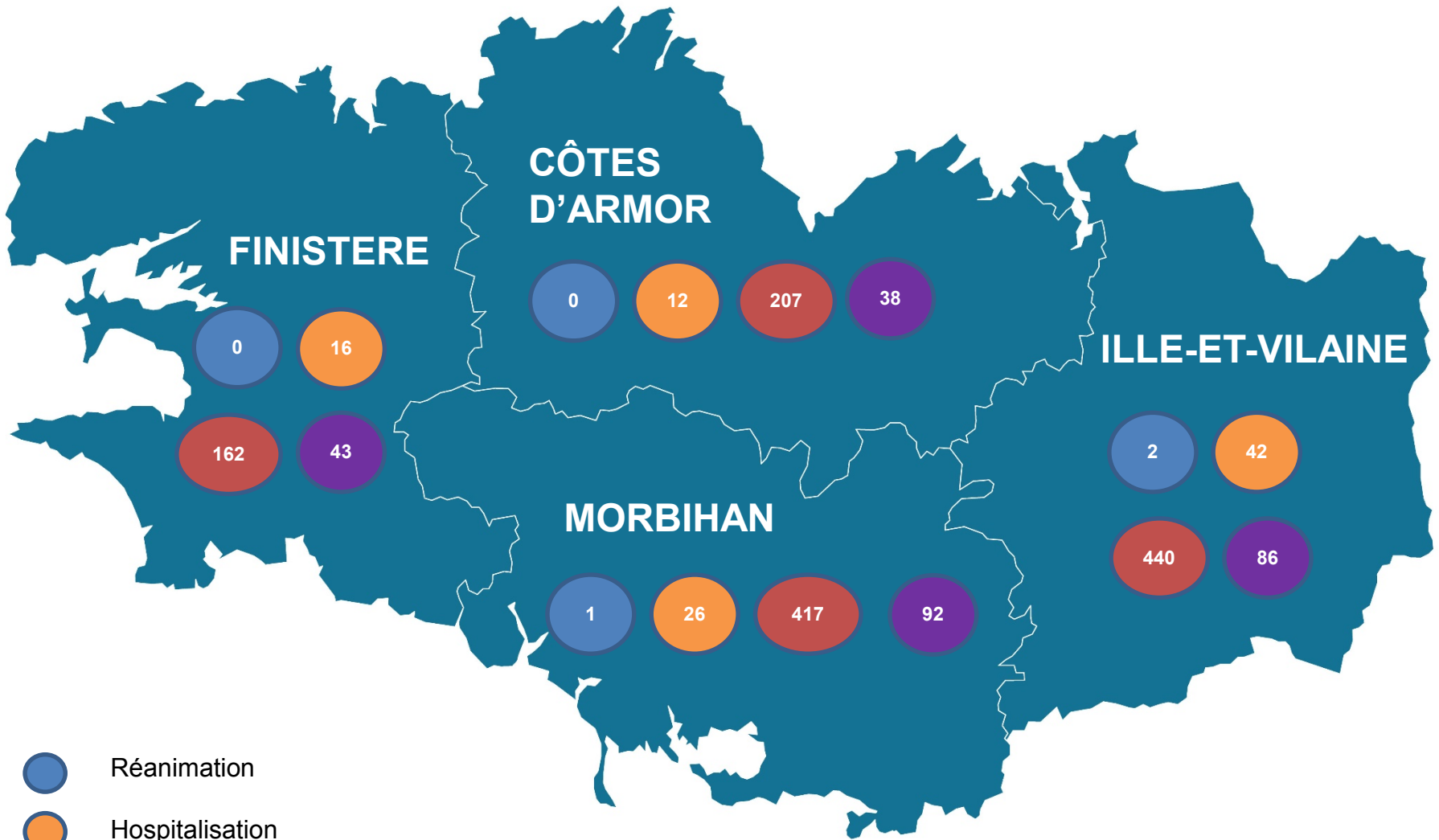
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :





- 0 en service de réanimation;
- 16 autres modes d'hospitalisation ;
- 162 retours à domicile ;
- 43 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 0 en service de réanimation;
- 12 autres modes d'hospitalisation ;
- 207 retours à domicile ;
- 38 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



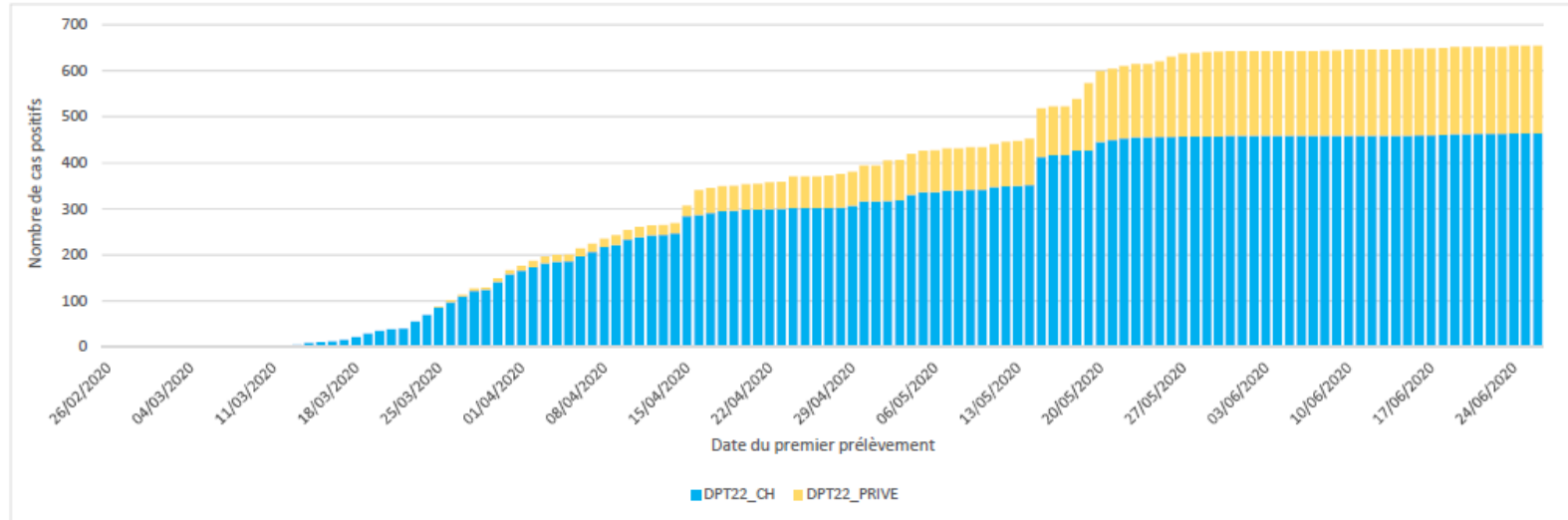
-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 26/06/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	376	57,1%
Hommes	269	40,9%
Non renseigné	13	2,0%
Total	658	100,0%

Age moyen (en années)	55 ans
-----------------------	--------

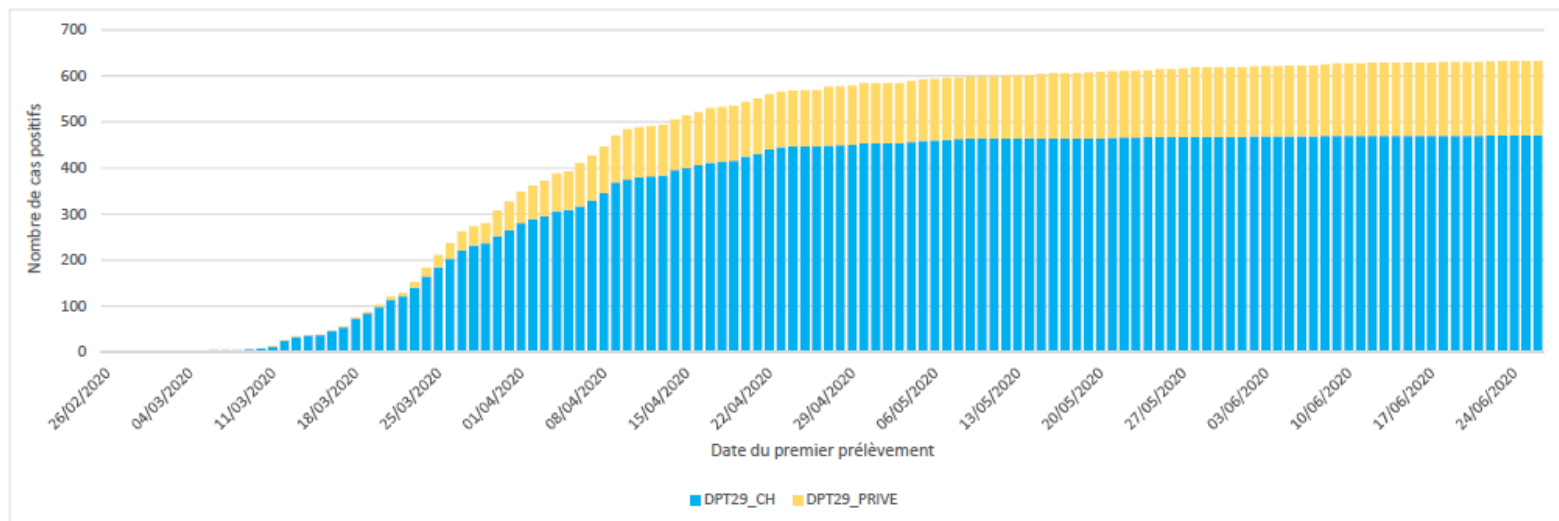
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	7	0,6%	9	0,5%	16	0,5%
De 18 à 39 ans	75	6,2%	85	4,9%	163	5,5%
De 40 à 64 ans	108	9,0%	148	8,6%	260	8,8%
De 65 à 74 ans	32	2,7%	24	1,4%	59	2,0%
75 ans ou plus	47	3,9%	110	6,4%	160	5,4%
Total	269	22,4%	376	21,8%	658	22,3%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 26/06/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

FINISTERE

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	389	61,6%
Hommes	243	38,4%
Non renseigné	0	0,0%
Total	632	100,0%

Age moyen (en années)	53 ans
------------------------------	--------

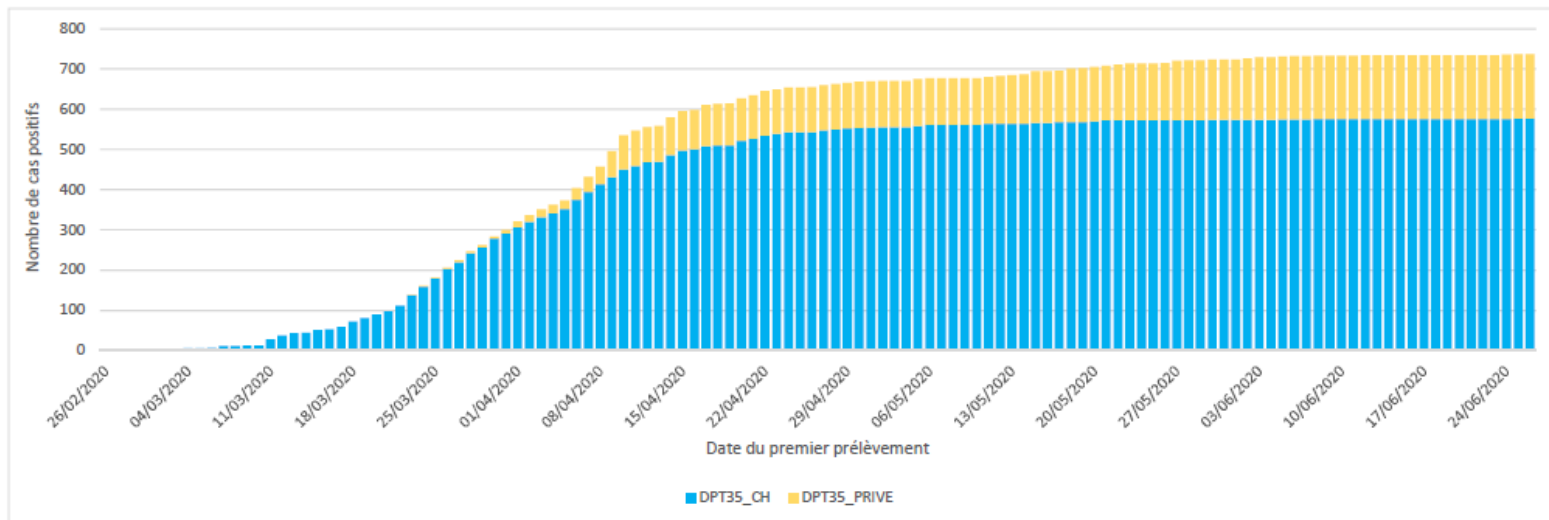
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	4	1,6%	4	1,0%	8	1,3%
De 18 à 39 ans	55	22,6%	130	33,4%	185	29,3%
De 40 à 64 ans	103	42,4%	160	41,1%	263	41,6%
De 65 à 74 ans	38	15,6%	26	6,7%	64	10,1%
75 ans ou plus	43	17,7%	69	17,7%	112	17,7%
Total	243	100,0%	389	100,0%	632	100,0%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 26/06/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	445	60,2%
Hommes	293	39,6%
Non renseigné	1	0,1%
Total	739	100,0%

Age moyen (en années)	53 ans
-----------------------	--------

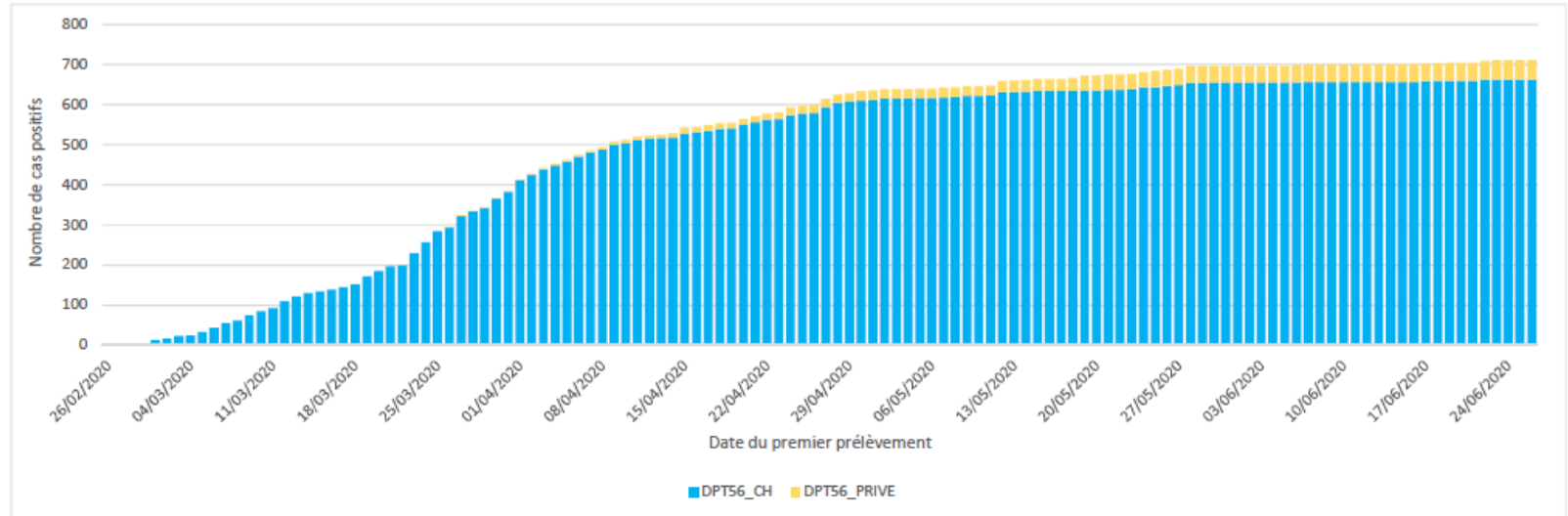
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	11	3,8%	14	3,1%	25	3,4%
De 18 à 39 ans	66	22,5%	155	34,8%	221	29,9%
De 40 à 64 ans	101	34,5%	151	33,9%	252	34,1%
De 65 à 74 ans	44	15,0%	19	4,3%	63	8,5%
75 ans ou plus	71	24,2%	106	23,8%	178	24,1%
Total	293	100,0%	445	100,0%	739	100,0%

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 26/06/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

MORBIHAN

Répartition des cas positifs testés par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs testés par genre et âge

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	421	59,1%
Hommes	288	40,4%
Non renseigné	3	0,4%
Total	712	100,0%

Age moyen (en années)	61 ans
-----------------------	--------

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	5	1,7%	6	1,4%	11	1,5%
De 18 à 39 ans	37	12,8%	93	22,1%	130	18,3%
De 40 à 64 ans	80	27,8%	141	33,5%	222	31,2%
De 65 à 74 ans	71	24,7%	52	12,4%	123	17,3%
75 ans ou plus	95	33,0%	129	30,6%	226	31,7%
Total	288	100,0%	421	100,0%	712	100,0%